Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/05/2026 - B2026/007031 - 1989 B 00212 - 350 178 075 - MODERTECH INDUSTRIES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS MODERTECH INDUSTRIES** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 15 ALLEE MATHIEU MURGUE TERREN 42000 ST ETIENNE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 5 0 1 7 8 0 7 5 0 0 0 3 1 — Néant ☐ *

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	69 735	AG 65 049	4 686	629
	Fonds commercial	AH	30 490	AI	30 490	30 490
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 407 517	AS 3 233 489	2 174 028	2 276 616
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 223 889	AU 1 492 827	1 731 062	1 804 855
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	474 571	BE	474 571	15 728
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	178 459	BI	178 459	175 711
	TOTAL (II)	BJ	**9 384 661**	BK **4 791 365**	**4 593 296**	**4 304 028**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	141 493	BM	141 493	90 397
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 892 582	BY 52 826	1 839 756	1 844 797
	Autres créances (3)	BZ	81 269	CA	81 269	119 071
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	3 011 599	CG	3 011 599	2 720 121
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	82 963	CI	82 963	47 774
	TOTAL (III)	CJ	**5 209 906**	CK **52 826**	**5 157 080**	**4 822 161**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**14 594 567**	1A **4 844 191**	**9 750 377**	**9 126 189**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 637 283 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS MODERTECH INDUSTRIES — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 000 000)	DA	2 000 000	2 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200 000	200 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 417 038	
	Report à nouveau	DH		(179 785)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**1 568 289**	**1 596 823**
	Subventions d'investissement	DJ	593 919	637 360
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**5 779 246**	**4 254 398**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 053 362	2 875 505
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	285 815	339 563
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	421 096	285 929
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 192 362	1 339 487
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	18 496	31 308
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**3 971 131**	**4 871 791**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**9 750 377**	**9 126 189**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 650 719	2 821 135
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	641	393

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS MODERTECH INDUSTRIES** — Néant ☐*

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD	9 446	FE	88 019	FF	97 466		
	Production vendue services *	FG	8 933 948	FH	17 828	FI	8 951 776		8 266 183
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**8 943 394**	FK	**105 847**	FL	**9 049 241**		**8 266 183**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	51 858		9 567
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	177		17 762
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	1 500		
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 082		2 482
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**9 114 858**		**8 295 995**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	367 793		243 395
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	(51 096)		(1 823)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 801 239		2 720 157
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	128 972		113 265
	Salaires et traitements *					FY	2 508 609		2 187 373
	Cotisations sociales (10)					FZ	881 777		750 405
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	355 260		342 575
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	17 176		32 709
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1			
	Autres charges (12)					GE	9 950		141
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**7 019 681**		**6 388 197**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**2 095 177**		**1 907 798**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	36 498		32 061
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	**36 498**		**32 061**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	64 830		68 792
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**64 830**		**68 792**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(28 332)**		**(36 731)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**2 066 846**		**1 871 067**

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SAS MODERTECH INDUSTRIES** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		43 441
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		1 464
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**41 977**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	498 557	316 221
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**9 151 357**	**8 371 497**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**7 583 068**	**6 774 674**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**1 568 289**	**1 596 823**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
QP SUBVENTION VIREE AU RESULTAT		
AMENDES ET PENALITES		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 750 377** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 151 357** euros et un total **charges** de **7 583 068** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 568 289** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par l'arrêté ministeriel du 26 décembre 2023, modifiant le réglement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Générale.

Faits de l'exercice

La société a effectué le rachat de 2 500 de ses propres actions pour une somme de 458 823.50 €. Ces actions représentent 10% du capital social de la société et sont comptabilisées en immobilisations financières pour ce montant au 31/12/2025.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'angagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisé au titre de cet exercice.

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'age de 64 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over faible
- Taux d'inflation
- Taux d'actualisation : 3.90 %

Honoraires commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre du contrôle légal représente 7 100 €. Il n'y a pas eu d'autres honoraires facturé par les commissaires aux comptes sur cet exercice.

Rémunération de la présidence

Au cours de l'exercice, le montant facturé par la société SC ERMI, au titre de son mandat de président est de 252 000 € HT

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	94 238		5 987			100 225
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**94 238**		**5 987**			**100 225**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 313 671		93 846			5 407 517
	Instal., agencement, aménagement divers	2 825 918		73 841			2 899 759
	Matériel de transport	116 101				10 800	105 301
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	210 848		9 264		1 282	218 829
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 466 538**		**176 950**		**12 082**	**8 631 406**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15 728		458 843			474 571
	Prêts et autres immobilisations financières	175 711		2 748			178 459
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**191 439**		**461 591**			**653 030**
	TOTAL	**8 752 215**		**644 528**		**12 082**	**9 384 661**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			63 119	1 930		65 049
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**63 119**	**1 930**		**65 049**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			3 037 055	196 433		3 233 489
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 082 125	138 210		1 220 335
	Matériel de transport			116 101		10 800	105 301
	Matériel de bureau, mobilier			149 786	18 687	1 282	167 191
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**4 385 067**	**353 331**	**12 082**	**4 726 316**
	TOTAL			**4 448 186**	**355 260**	**12 082**	**4 791 365**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	35 827	17 176	177	52 826
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**35 827**	**17 176**	**177**	**52 826**
	TOTAL GENERAL	**35 827**	**17 176**	**177**	**52 826**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		17 176	177	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunts	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	BANQUE POPULAIRE	1 000 000	203 139
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CREDIT COOPERATIF	500 000	214 942
		TOTAL	**1 500 000**	**418 081**

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	637 283	637 283	
	Clients douteux ou litigieux	65 421	65 421	
	Autres créances clients	1 827 161	1 827 161	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111	111	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	41 050	41 050	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 296	6 296	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	33 812	33 812	
	Charges constatées d'avance	82 963	82 963	
	TOTAL DES CREANCES	**2 694 097**	**2 694 097**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	641	641		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 052 721	732 309	1 320 412	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	421 096	421 096		
	Personnel et comptes rattachés	339 415	339 415		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	214 426	214 426		
	Impôts sur les bénéfices	182 336	182 336		
	Taxes sur la valeur ajoutée	438 196	438 196		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 990	17 990		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	285 815	285 815		
	Autres dettes	18 496	18 496		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**3 971 131**	**2 650 719**	**1 320 412**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	719 745
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	25 000,00	80,0000	2 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**25 000,00**	**80,0000**	**2 000 000,00**

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		47	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		2	
	Cadres et ingénieurs		8	
	Autres catégories		20	
	TOTAL		77	

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières	130 185	84 523	45 663	
Autres approvisionnements	11 308	5 875	5 433	
TOTAL I	141 493	90 397	51 096	
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	141 493	90 397	51 096	

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	9 446	88 019	97 466
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	8 933 948	17 828	8 951 776
TOTAL	**8 943 394**	**105 847**	**9 049 241**

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SITE

SAINT-ETIENNE	4 330 741
VEAUCHE	3 719 798
FRAISSES	215 644

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	2 066 846	498 557	**1 568 289**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)			
RESULTAT COMPTABLE	**2 066 846**	498 557	**1 568 289**

(1) après retraitements fiscaux.

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		76 861	
		76 861	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**76 861**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraites sont les suivantes :
Taux d'augmentation des salaires 1%
Age de départ prévu 64 ans, à l'initiative du salarié / Taux de rotation 1%
Taux de cotisations sociales Cadres 48.3% / Non Cadres 36%
Taux d'actualisation 3.90% / Table de mortalité TV88/90

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Salariés Cadres	49 090	
Salaries Non Cadres	27 771	
Totalisation	**76 861**	

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		2 386	(2 386)	-100,00
Autres créances	14 502	62 690	(48 188)	-76,87
TOTAL	**14 502**	**65 077**	**(50 575)**	-77,72

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 595	9 898	(7 303)	*-73,78*
Emprunts et dettes financières divers		2 970	(2 970)	*-100,00*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 334	107 955	(621)	*-0,58*
Dettes fiscales et sociales	263 052	251 581	11 471	*4,56*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 555	7 716	(6 161)	*-79,85*
TOTAL	**374 536**	**380 120**	**(5 584)**	*-1,47*

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	82 963	47 774	35 189	73,66
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**82 963**	**47 774**	**35 189**	73,66

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

MODERTECH INDUSTRIES
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 15 Allée Mathieu Murgue - TERRENOIRE, 42100 SAINT-ETIENNE
350 178 075 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 1 568 289 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **1 568 289 euros**

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 985 327 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 mai 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Pour la Présidente
La société E.R.M.I.
Représentée par Monsieur Eric RAYMOND





AUDIT DIDIER FONSALE

SOCIETE DE
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

Membre de la compagnie
régionale de Lyon.

17B, Rue de la Presse
42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04 77 57 05 75
Fax 04 77 57 37 25
contact@auditdf.fr

SAS au capital de 10.000 €
804 812 733 RCS.Saint-Etienne
APE 6920 Z
SIRET 804 812 733 00017

TVA intracommunautaire :
FR 56 804 812 733 00017

A Mesdames, Messieurs
Les Associés de la
S.A.S. MODERTECH INDUSTRIES
15 ALLÉE MATHIEU MURGUE
42100 SAINT ETIENNE

S.A.S. MODERTECH INDUSTRIES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MODERTECH INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



commissaire
aux comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés du respect du principe d'indépendance des exercices par la justification et l'apurement d'une part des comptes clients et rattachés et d'autre part des comptes fournisseurs et rattachés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significatives provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 5 Mai 2026

Le Commissaire aux comptes
AUDIT DF
D. FONSALE

commissaire
aux comptes